REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien :	**Avenue Albert 240**
Identité du demandeur :	**Jean-François Ledent**
Demande de :	permis d'urbanisme
Objet de la demande :	**Mettre en conformité la modification du nombre de logements de 3 à 4 (combles), aménager une terrasse sur toiture plate et construire un balcon terrasse au 2ème étage - PU 29218**
Nature de l'activité principale :	
PRAS :	espaces structurants, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones d'habitation

~~**PPAS Le bien se situe dans le périmètre du plan particulier d'affectation du sol (PPAS) dénommé ILOTS 237,238,239quartier de berkendael approuvé par arrêté royal en date du 10/03/1969. :**~~

Motif principaux de l'enquête :

- ***dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - éléments techniques)*** -
- ***dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)*** -
- ***application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)*** -
- ***Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions*** -

L'enquête publique se déroule :

A partir du 17/11/2026 et jusqu'au 01/12/2026 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : https://openpermits.brussels/fr

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° **02.348.17.21 / 26**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° **02.348.17.21 / 26**

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 01/12/2026, soit :

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : **commissiondeconcertation@forest.brussels**
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 15 décembre 2026

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest, le 05/11/2026

Par le Collège :
La secrétaire communale,
(s) Hilde DE VISSCHER

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(s) Alain MUGABO

Région de Bruxelles-Capitale
Commune de FOREST

Brussel Hoofdstedelijk Gewest
Gemeente VORST

Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment
Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 29218

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :
aanvrager : Jean-François Ledent

bien sis :
goed gelegen : Avenue Albert 240

A Forest - Te Vorst,

.....